

Année d'origine2024 Emis et rendu exécutoire le28/03/2024 N° BORDEREAU000004 N° TITRE000014	TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L252A du livre des procédures fiscales COPIE DESTINEE AU DEBITEUR ET FORMANT AVIS DES SOMMES A PAYER															
J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le présent titre exécutoire en application de l'article L252A du livre des procédures fiscales pris, émis et rendu exécutoire par l'ordonnateur de la collectivité ou de l'établissement public désigné dans le présent acte conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23, R.2342-4, R.3342-8-1, R.4341-4 du code général des collectivités territoriales et de l'article 192 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012. Je vous prie de bien vouloir verser à ma caisse, à réception du présent titre exécutoire, la somme dont le montant figure dans la colonne "Sommes à payer" selon les indications données ci-dessous.	TRESORERIE DE CLERMONT 5 AVENUE DU PRESIDENT WILSON 34800 CLERMONT L'HER															
COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT BUDGET PRINCIPAL HOTEL DE VILLE PLACE DE LA MAIRIE 34150 SAINT JEAN DE FOS Siret : 21340267000011	HECTARE SA 75 Z.I LES PORTES DOMITIENNES - RN 113 - CS 30020 34741 VENDARGUES															
COMPTABLE CHARGE DU RECouvreMENT TRESORERIE DE CLERMONT 5 AVENUE DU PRESIDENT WILSON 34800 CLERMONT L'HER BANQUE DE FRANCE BIC : BDFEFRPPCCT IBAN : FR443000100572C349000000095 Téléphone : 0467960131																
OBJET & PIECES JUSTIFICATIVES	IMPUTATION	SOMMES A PAYER														
	ArticleOpération	H.T.	T.V.A.	T.T.C.												
Remboursement PUP 60%	1338 (13)	37 468,50		37 468,50												
	1338 (13)	2 235,00		2 235,00												
	1338 (13)	720,00		720,00												
	1338 (13)	420,00		420,00												
BALDARE Facture n° 7495 DGD GEOMETRIS Facture n° 20230982 XC COORDINATION Facture n° 202210021/01 DESTAND POTIER Facture n° 45																
TOTAUX EN EUROS		*** 40 843,50 €		*** 40 843,50 €												
Le 28/03/2024 L'ordonnateur, Pascal DELIEUZE, Le Maire																
MODALITES DE REGLEMENT Par carte bancaire si la caisse offre cette possibilité : veuillez rapporter dans ce cas le présent avis en venant payer, un reçu vous sera remis. Par chèque bancaire adressé au comptable chargé du recouvrement : veuillez joindre le talon détachable à votre chèque sans le coller ni l'agrafer. Par mandat au virement sur le compte courant du comptable chargé du recouvrement : veuillez inscrire très lisiblement dans le cadre "correspondance" les références portées sur le talon détachable. LIBELLETZ obligatoirement le chèque ou le mandat à l'ordre du TRESOR PUBLIC, dans votre intérêt n'envoyez en aucun cas un chèque sans indication du bénéficiaire ainsi que des références de la créance dont vous vous acquittez. RENSEIGNEMENTS, RECLAMATIONS, DIFFICULTES DE PAIEMENT Renseignements : si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes reçues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement désigné ci-dessus. Réclamations : si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement désigné ci-dessus. Veuillez avoir l'obligeance d'informer également le comptable chargé du recouvrement de votre démarche en précisant les références du titre figurant ci-dessus. Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisine du juge judiciaire. Difficultés de paiement : si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous, muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement désigné ci-dessus.  VOIES DE RECOURS Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte, vous pouvez contester la somme mentionnée ci-dessus en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance. (Articles L.1617-5 du code général des collectivités territoriales et L.281 du Livre des Procédures fiscales). A titre d'exemple : - cantines scolaires : tribunal administratif - loyers, redevances d'assainissement, d'ordures ménagères et d'eau : tribunal judiciaire. MODALITES DE PAIEMENT DU DATAMATRIX En espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite). TALON DETACHABLE A découper et à utiliser dans les conditions indiquées ci-contre <table><tr><td>Collectivité</td><td>BUDGET PRINCIPAL HOTEL DE VILLE</td></tr><tr><td>Débiteur</td><td>HECTARE SA 75 Z.I Les portes</td></tr><tr><td>Exercice</td><td>2024</td></tr><tr><td>N° bordereau</td><td>000004</td></tr><tr><td>N° titre</td><td>000014</td></tr><tr><td>Montant</td><td>*** 40 843,50 €</td></tr></table>					Collectivité	BUDGET PRINCIPAL HOTEL DE VILLE	Débiteur	HECTARE SA 75 Z.I Les portes	Exercice	2024	N° bordereau	000004	N° titre	000014	Montant	*** 40 843,50 €
Collectivité	BUDGET PRINCIPAL HOTEL DE VILLE															
Débiteur	HECTARE SA 75 Z.I Les portes															
Exercice	2024															
N° bordereau	000004															
N° titre	000014															
Montant	*** 40 843,50 €															

Maître d'Ouvrage :
Commune de SAINT-JEAN-DE-FOS
Place de la MAIRIE
34150 SAINT-JEAN-DE-FOS



Réf dossier : 2022-170

TRAVAUX D'AMENAGEMENT V.R.D.

PUP

Commune de ST JEAN DE FOS

CERTIFICAT DE PAIEMENT N°

2-DGD

Facture N°7495

Date certificat :

05/03/2024

Date facture :

04/03/2024

Entreprise : **BALDARE**
Lot n° : **2**
Adresse : **34520 ST PIERRE DE LA FAGE**



Type de Garantie Initiale :

Caution bancaire	non
Garantie à 1ère demande	oui
Retenue de garantie	non

	MARCHÉ & AVENANTS		
	Montant HT	Montant TTC	Garantie TTC
Montant du Marché Initial	145 474,00	174 568,80	0,00
Montant des Avenants	6 860,00	8 232,00	0,00
Montant du Marché Total	152 334,00	182 800,80	0,00

	CUMUL SITUATIONS	CUMUL ANTERIEUR	SITUATION DU MOIS
Facturés Marché HT	145 474,00	89 886,50	55 587,50
Facturés Avenants	6 860,00	0,00	6 860,00
TOTAL HT	152 334,00	89 886,50	62 447,50

MONTANT A REGLER AU TITRE DE LA SITUATION		
Montant du présent décompte HT		62 447,50
Montant TVA à 20,00%		12 489,50
Montant du présent décompte TTC		74 937,00
Retenue de garantie (5%) (dont TVA à 20,00% = 0,00)		0,00
Situation nette à payer TTC		74 937,00

		REPARTITION DES PAIEMENTS		
		Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Titulaire :	BALDARE	62 447,50	12 489,50	74 937,00
Paieement direct :				
TOTAL		62 447,50	12 489,50	74 937,00



Geometris Ingénierie
bureau d'études techniques

Vu, le Maître d'Oeuvre Vu, l'Ordonnateur
A Clermont L'Hérault Bon à payer
le 05/03/2024 le



Récapitulatif	SITUATIONS (TTC)	dont RG (TTC)
Certificat n°1	107 863,80	0,00
Certificat n°2	74 937,00	0,00
Certificat n°3		
Certificat n°4		
Cumul	182 800,80	0,00



SARL BALDARE

34520 SAINT PIERRE DE LA FAGE

Tél. : 04 67 44 60 42 - Fax : 04 67 44 61 89

MAIRIE DE ST JEAN DE FOS
Place de la Mairie
34150 ST JEAN DE FOS

PUP Phase 1 - RD4 /RD141

FACTURE N° 7495 du 04/03/2024

Page 1/1

LIBELLE	QTE	U	PU. HT	TVA	TOTAL HT
DGD - Voir détail ci-joint	1,000	U	152 334.00	20%	152 334.00
Situation 001 - A déduire	-1,000	U	89 886.50	20%	-89 886.50

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA
20%	62 447.50	12 489.50

Date de paiement : 08/04/2024

Mode de paiement : Virement

MONTANT H.T. 62 447.50
TVA GLOBALE 12 489.50
MONTANT T.T.C. en Euros 74 937.00
RESTE A PAYER 74 937.00

Soixante quatorze mille neuf cent trente sept euros

Aucun escompte n'est consenti pour paiement anticipé
Pénalités de retard : Taux BCE + 10 points
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
IBAN : FR76 3000 3014 3200 0201 1339 914
BIC : SOGEFRPP


SARL BALDARE
34520 SAINT PIERRE DE LA FAGE
Tél : 04 67 44 60 42 Fax : 04 67 44 61 89
Siret : 420 435 638 00010 - APE : 4312A
FR 18 420 435 638

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	DGD		LOT 1	
	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	RECAPITULATIF LOT				
	1 - INSTALLATION DE CHANTIER				6 650,00
	2 - TRAVAUX PREPARATOIRES				8 670,00
	3 - TERRASSEMENTS				5 415,00
	4 - VOIRIE				47 435,00
	5 - RESEAU EAUX PLUVIALES				66 474,00
	7 - RESEAU AEP (réalisation de baïonnettes)				10 710,00
	14 - SIGNALISATION				6 980,00
		TOTAL H.T.			152 334,00
		T.VA.(20,00%)			30 466,80
		TOTAL T.T.C.			182 800,80

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	DGD		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	1 - INSTALLATION DE CHANTIER				
1.1	Installations de chantier nécessaires à l'entrepreneur pour l'exécution de son marché suivant l'article 31 du CCAG comprenant notamment: - la signalisation temporaire; - la mise en sécurité du site; - une baraque de chantier dédiée aux réunions durant toute l'opération; - la fourniture et mise en place d'un panneau de chantier (modèle fourni par le MOe); - le repérage des réseaux existants et en attente; - le repliement en fin de travaux, la remise en état des lieux et toutes sujétions.	F	1	2 500,00	2 500,00
1.3	Réalisation d'un constat d'huissier étayé de photographies en couleurs de la totalité des murs, clôtures, portails, revêtements de sol et tout autre élément jouxtant le chantier. Ce constat réalisé préalablement au démarrage des travaux sera diffusé en deux exemplaires couleurs : un au MO et un au MOe.	F	1	650,00	650,00
1.4	Mission de marquage-piquetage des réseaux existants selon normes en vigueur (arrêtés du 23/12/2010 et du 15/02/2012) des réseaux existants dans l'emprise de l'opération et aux abords, y compris maintien durant toute la durée du chantier.	F	1	1 000,00	1 000,00
1.5	Intervention du Géomètre de l'opération pour réimplantation de piquet(s), borne(s) ou point(s) de repère arrachés par l'entreprise (10 points maximum).	F	PM	1 300,00	
1.9	Etablissement et fourniture des plans d'exécution et d'implantation utiles durant toute la phase chantier (exemplaires papiers et fichiers dwg), y compris profils en long et en travers, profil type du positionnement des réseaux et coupes et profils nécessaires des ouvrages du bassin de rétention, etc...	F	1	1 000,00	1 000,00
1.11	Fourniture pour le dossier des ouvrages exécutés (DOE) en 5 exemplaires papier + 1 CD-Rom et les exemplaires nécessaires au CSPS: - les plans de récolement des ouvrages exécutés géoréférencés (classe A) en respectant les signes conventionnels et les normes des concessionnaires, prestation réalisée par le Géomètre de l'opération ou par un Géomètre agréé par le MOe; - les documentations des matériaux et appareils mis en oeuvre ainsi que la notice de maintenance et d'entretien des équipements et réseaux; - les PV de réception et d'essais.	F	1	1 500,00	1 500,00
		TOTAL H.T.			6 650,00
		T.VA.(20,00%)			1 330,00
		TOTAL T.T.C.			7 980,00

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	DGD		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	2 - TRAVAUX PREPARATOIRES				
	2.1 - Préparation générale				
2.1.4	Dépose soignée de bordures et de pavés de tout type et démolition du béton de fondation. Y compris le stockage pour réutilisation ainsi que l'évacuation en décharge autorisée de tous les gravats et toutes sujétions de réalisation.	ML	8	10,00	80,00
2.1.8	Sciage de la chaussée existante comprenant: - le sciage de revêtement de chaussée sur toute l'épaisseur de la couche hydrocarbonée ; Y compris le chargement ainsi que l'évacuation des produits en décharge autorisée et toutes sujétions de réalisation.	ML	270	5,00	1 350,00
2.1.12	Rabotage par tous les moyens manuels ou mécaniques du revêtement de chaussée existant (tel que défini sur le plan) sur 0,06m. Y compris l'évacuation des gravats en décharge autorisée, le maintien de l'accès des riverains à chaque arrêt de travaux (soir et WE) et toutes sujétions pour la conservation de bouche à clé, regard, chambre de tirage, etc...	M2	650	8,00	5 200,00
2.1.13	Démolition par tous les moyens manuels ou mécaniques du revêtement de chaussée existant (tel que défini sur le plan) sur toute son épaisseur. Y compris l'évacuation des gravats en décharge autorisée, le maintien de l'accès des riverains à chaque arrêt de travaux (soir et WE) et toutes sujétions pour la conservation de bouche à clé, regard, chambre de tirage, etc...	M2	255	8,00	2 040,00
2.1.4	Elagage des platanes existants côté RD 141 comprenant: l'élagage (arbres à définir par le MO) et l'évacuation en décharge autorisée. Y compris toutes sujétions de réalisation.	F	0	1300,00	*****
		TOTAL H.T.			8 670,00
		T.VA.(20,00%)			1 734,00
		TOTAL T.T.C.			10 404,00

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	DGD		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	3 - TERRASSEMENTS (Structure sous voirie 40cm GNT+10cm GB+6cm BBSG sous réserve des résultats de l'étude de sols à fournir par le MO)				
3.2.1	3.2 - Déblais Terrassements en déblais sur l'emprise des voies et piétonniers jusqu'à l'arase de la couche de forme et sur l'emprise des espaces verts. Y compris mise en forme des talus et rampe d'accès et toutes sujétions de réalisation.	M3	165	15,00	2 475,00
3.4.2	3.4 - Espaces verts & arbres Mise en place de terre (issus des déblais et criblés pour obtention d'une terre végétale franche et homogène) sur une épaisseur de 0,80m dans les trous d'arbres et 0,40m dans les espaces verts. La terre devra recevoir l'agrément du MOe. Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.	M3	20	60,00	1 200,00
3.4.3	Apport et mise en place de terre végétale franche et homogène, ayant reçu l'accord du MOe, sur une épaisseur de 0,80m dans les trous d'arbres et 0,40m dans les espaces verts. Y compris incorporation d'engrais et d'amendements éventuel selon la terre et toutes sujétions pour une parfaite réalisation.	M3	PM	150,00	*****
3.6.1	3.6 - Evacuation des déblais Evacuation des déblais excédentaires en décharge autorisée. Y compris toutes sujétions de réalisation.	M3	145	12,00	1 740,00
		TOTAL H.T.			5 415,00
		T.VA.(20,00%)			1 083,00
		TOTAL T.T.C.			6 498,00

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	DGD		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	4 - VOIRIE (Structure sous voirie 40cm GNT+10cm GB+6cm BBSG sous réserve des résultats de l'étude de sols à fournir par le MO et de la permission de voirie)				
	4.1 - Préparation plateformes				
4.1.1	Préparation du fond de forme prêt à recevoir la couche de fondation. Il comprend : - l'implantation et le piquetage avec l'enlèvement de tous les débris végétaux; - le nivellement et réglage des décaissements, le compactage du fond de forme et toutes sujétions. Y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.	M2	275	1,50	412,50
4.1.2	Réalisation des essais de chargement à la plaque (tous les 200m²) après terrassements de la voie afin de déterminer la portance du fond de fouille, Résultat souhaité : Ev2 ≥ 50MPa.	F	1	1 500,00	1 500,00
4.1.3	Fourniture et mise en place de géotextile 150g/m2 sous voirie, y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.	M2	275	1,50	412,50
	4.2 - Matériaux plateformes				
	4.2.2 - GNT 0/31.5				
	4.2.2.1 - Non recyclée				
4.2.2.1.4	Fourniture et mise en oeuvre de GNT 0/31,5 non recyclée , en couche de fondation, épaisseur moyenne 0,40m dans les emprises de la voirie . Y compris mise à la cote du projet, compactage par couches successives, la purge éventuelle des poches médiocres, et toutes sujétions de mise en oeuvre.	M3	110	45,00	4 950,00
	16.3.2.3- Grave bitume				
16.3.2.3.1	Fourniture et mise en oeuvre de grave bitume 0/14 Classe 3 de type EB14 GB3 conforme à la norme NF EN 13108-1 et comprenant 20% d'agrégat, sur une épaisseur de 0,10m dans l'emprise de l'élargissement voirie (RD141) et des tranchées (RD4) . Il comprend : - la fourniture de tous les matériaux de type EB14 GB3 avec 20% d'agrégat; - la mise en oeuvre de couche d'accrochage à l'émulsion de bitume, à raison de 300g de bitume résiduel par mètre carré et selon les dispositions de la norme NF P 98150-1 ou équivalent; - la mise en oeuvre manuelle ou au finisseur du béton bitumineux et le réglage final pour obtenir des surfaces régulières. Y compris la protection des bordures et des ouvrages divers de voirie ainsi que toutes sujétions de mise en oeuvre.	M3	55	280,00	15 400,00
	4.2.5 - Enrobés				
	4.2.5.1 - Enrobés 0/10				
4.2.5.1.2	Fourniture et mise en oeuvre de béton bitumineux BBSG 0/10 sur une épaisseur 0,06m mini dans les emprises des voies (RD141) et des tranchées (RD4) . Il comprend : - la fourniture de tous les matériaux ainsi que le balayage à vif du support; - la mise en oeuvre de couche d'accrochage à l'émulsion de bitume et gravillons; - la mise en oeuvre au finisseur du béton bitumineux et le réglage final. Y compris la protection des bordures et des ouvrages divers de voirie, la mise à la cote de l'ensemble des tampons et BâC ainsi que toutes sujétions de mise en oeuvre.	M2	940	24,00	22 560,00

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	DGD		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
4.2.6.3.3	4.2.6.3 - Désactivé Fourniture et mise en œuvre de béton désactivé(ép: 0,15m). Il comprend: - l'étude et la fourniture des matériaux; - l'épandage du béton sur la couche de base préalablement humidifiée; - le vibrage et la confection de joints de dilatation; - le réglage et talochage soigné pour obtenir des surfaces régulières; - la fourniture et l'application d'un désactivant ainsi que le nettoyage. Y compris coffrages, protections, armatures, produit de protection de surface et toutes sujétions de réalisation.	M2	10	70,00	700,00
4.4.1	4.4 - Bordures / Caniveaux Fourniture et pose de bordures ou caniveaux normalisés. Il comprend : - la réalisation de fondation en béton (250kg/m3) coulé en place sur une épaisseur de 0,15m min. et largeur suffisante (+0,10m de part et d'autre); - la fourniture et pose de bordures en alignement et en courbes avec solin de calage en béton (idem fondation) et joints au mortier (200kg/m3). Y compris fouille, sciage pour arrondis dans les courbes, passage bateau suivant plans ou à la demande du MOe et toutes sujétions de réalisation.				
4.4.16	Bordures T2	ML	PM	60,00	
4.4.18	Bordures T2 basse	ML	5	60,00	300,00
4.4.19	Bordures P1	ML	20	35,00	700,00
4.4.2	Repose de pavés . Il comprend : - la réalisation de fondation en béton (250kg/m3) coulé en place sur une épaisseur de 0,15m min. et largeur suffisante (+0,10m de part et d'autre); - la pose de pavés en alignement et en courbes avec solin de calage en béton (idem fondation) et joints au mortier (200kg/m3). Y compris toutes sujétions de réalisation.				
4.4.2.1	Pavés	ML	5	100,00	500,00
		TOTAL H.T.			47 435,00
		T.VA.(20,00%)			9 487,00
		TOTAL T.T.C.			56 922,00

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	DGD		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	5 - RESEAU EAUX PLUVIALES (Structure corps de chaussée : 10cm GB + 6cm BBSG sous réserve des préconisations de la permission de voirie)				
	5.1 - Tranchées				
	5.1.1 - Remblais GNT 0/31.5				
	5.1.1.1 - Avec évacuation				
5.1.1.1.1	Réalisation de tranchées en terrain de toute nature, comprenant: - la fourniture et mise en oeuvre de grains de riz 2/4 pour le lit de pose (ép:0,10m) et l'enrobage de la canalisation jusqu'à une hauteur de 0,15m au-dessus de la génératrice sup.; - la fourniture et pose d'un grillage avertisseur ; - la fourniture et mise en oeuvre de remblais en GNT 0/31,5 compactés jusqu'au niveau - 0,16m du fini. Y compris toutes sujétions de maintien d'accès aux riverains , de croisements de réseaux et l'évacuation des déblais en décharge autorisée.	ML	220	95,00	20 900,00
	5.2 - Canalisations				
	5.2.2 - Annelé PEHD				
5.2.2.3	Fourniture et pose d'une canalisation annelé en PEHD à double parois de diamètre 500mm.	ML	152	62,00	9 424,00
	5.2.3 - Béton				
5.2.3.1	Fourniture et pose d'une canalisation en béton 135A de diamètre 300mm.	ML	10	52,00	520,00
	5.2.4 - Ouvrages cadres				
5.2.3.4	Fourniture et pose d'un cadre en béton 50x30cm intérieur	ML	58	260,00	15 080,00
	5.4 - 15				
5.4.8	Réalisation de regard à grille Ø800mm sur la RD 141 , coulé en place ou préfabriqué. Il comprend : - les terrassements en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais et gravats; - la réalisation de regard ou la fourniture et pose d'un regard préfabriqué; - la fourniture et pose de cadre et grille carrés 600x600mm en fonte 400kN. Y compris les raccordements des canalisations, le nettoyage de la chambre, le remblais et toutes sujétions de réalisation.	U	3	900,00	2 700,00
5.4.2	Réalisation de regard de visite Ø800mm dans les Espaces Verts le long de la RD 141 , coulé en place ou préfabriqué. Il comprend : - les terrassements en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais et gravats; - la réalisation de regard ou la fourniture et pose d'un regard préfabriqué; - la fourniture et pose de dispositif de fermeture classe 125kN articulé, avec cadre rond et tampon en fonte. Y compris raccordements des canalisations, nettoyage de la chambre, remblais et toutes sujétions de réalisation.	U		880,00	*****
5.4.3	Réalisation de regard de visite Ø800mm sur la RD 141 , coulé en place ou préfabriqué. Il comprend : - les terrassements en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais et gravats; - la réalisation de regard ou la fourniture et pose d'un regard préfabriqué; - la fourniture et pose de dispositif de fermeture classe 400kN articulé, avec cadre rond et tampon en fonte. Y compris raccordements des canalisations, nettoyage de la chambre, remblais et toutes sujétions de réalisation.	U	2	900,00	1 800,00
5.5.3	Remplacement d'une grille existante par un tampon rond 400kN sur la RD 141. Il comprend : - la dépose de la grille et du cadre; - la fourniture et pose de dispositif de fermeture classe 400kN articulé, avec cadre rond et tampon en fonte. Y compris nettoyage de la chambre et toutes sujétions de réalisation.	U	3	250,00	750,00

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	DGD		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T.
5.4.6	Réalisation de regard de visite Ø1000mm sur la RD 4 , coulé en place ou préfabriqué. Il comprend : - les terrassements en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais et gravats; - la réalisation de regard ou la fourniture et pose d'un regard préfabriqué; - la fourniture et pose de dispositif de fermeture classe 400kN articulé, avec cadre rond et tampon en fonte . Y compris raccordements des canalisations, nettoyage de la chambre, remblais et toutes sujétions de réalisation.	U	3	1 350,00	4 050,00
5.4.7	Réalisation de regard de visite 1000 x 1000 mm intérieur sur la RD 4 , coulé en place ou préfabriqué. Il comprend : - les terrassements en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais et gravats; - la réalisation de regard ou la fourniture et pose d'un regard préfabriqué; - la fourniture et pose de dispositif de fermeture classe 400kN articulé, avec cadre rond et tampon en fonte . Y compris raccordements des canalisations, nettoyage de la chambre, remblais et toutes sujétions de réalisation.	U	3	1 350,00	4 050,00
5.9.5	5.9 - Ouvrages de protection Réalisation d'un ouvrage de tête de protection en béton armé dans le fossé le long de la RD 141 . Il comprend : - le terrassement et la réalisation de fondation en béton; - la réalisation de l'ouvrage en béton armé avec réservation pour la canalisation ou l'ouvrage cadre selon plan. - la réalisation de béton armé sur une épaisseur de 15 cm au pied de l'ouvrage, sur une longueur minimum de 2 m. Y compris évacuation des déblais, découpes éventuelles et toutes sujétions de réalisation.	U	1	750,00	750,00
5.10.2	5.10 - Raccordements Raccordement sur le réseau existant sur la Place du Calvaire. Il comprend le percement du regard par carottage et son raccordement avec la conduite. Y compris l'évacuation des gravats en décharge autorisée et toutes sujétions de réalisation.	U	1	1 000,00	1 000,00
5.11.1	5.11 - Contrôles Avant enrobés et réception, réalisation d'un essai de passage caméra dans le réseau pluvial suivant normes en vigueur ainsi que la fourniture du rapport d'inspection télévisuelle. Prestation réalisée par une entreprise agréée par le MOe, à la charge de l'entreprise.	ML	220	5,00	1 100,00
5.11.2	Avant enrobés et réception, réalisation d' essais de compactage sur les tranchées suivant normes en vigueur (pénétomètre) et en nombre suffisant (position à déterminer par le MOe) ainsi que la fourniture du rapport. Prestation réalisée par une entreprise agréée par le MOe, à la charge de l'entreprise.	F	1	450,00	450,00
PN	Regard 2,00x1,00 - Profondeur 1,30m - Réalisation Traditionnelle sur place - y/c 2 Tampons fonte Ø600 D400	F	1	3 900,00	3 900,00
		TOTAL H.T.			66 474,00
		T.VA.(20,00%)			13 294,80
		TOTAL T.T.C.			79 768,80

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	DGD		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
7.1.1.1.1	7 - RESEAU AEP (réalisation de baïonnettes)				
	7.1 - Tranchées				
	7.1.1 - Remblais GNT 0/31.5				
	7.1.1.1 - Avec évacuation				
	Réalisation de tranchées en terrain de toute nature comprenant également: - la fourniture et mise en oeuvre de grains de riz 2/4 pour le lit de pose (Ep:0,10m) et l'enrobage de la canalisation jusqu'à une hauteur de 0,15m au-dessus de la génératrice supérieure ; - la fourniture et pose d'un grillage avertisseur ; - fourniture et mise en oeuvre de remblais en GNT 0/31.5 compactés jusq'au niveau -0,16m du fini. Y compris toutes sujétions de croisements de réseaux, surprofondeurs éventuelles, étaieement des fouilles et l'évacuation des déblais en décharge autorisée.	F	1	3 000,00	3 000,00
7.2.1.5	7.2 - Canalisations				
	7.2.1 - Fonte				
	Fourniture et pose de canalisation en Fonte Ø150mm (agrée par le concessionnaire). Y compris toutes pièces de raccordement et changement de direction ainsi que toutes sujétions de mise en œuvre.	F	3	2 570,00	7 710,00
		TOTAL H.T.			10 710,00
		T.VA.(20,00%)			2 142,00
		TOTAL T.T.C.			12 852,00

170-2022	D . P . G . F .	ENTREPRISE		GEOMETRIS	
	PUP Phase 1 - RD 4 et RD 141 - SAINT JEAN DE FOS	DGD		LOT 1	
ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U.	MONTANT H.T
	14 - SIGNALISATION				
	14.1 - Verticale				
14.1.1	Réalisation de signalisation verticale suivant plan de voirie. Il comprend : - la fourniture et pose de panneaux auto-réfléchissants de classe II avec supports cylindriques métalliques correspondants; - la réalisation de fondation avec scellement du support après carottage circulaire ; Y compris le terrassement, l'évacuation des gravats en décharge autorisée, la réfection éventuelle du revêtement autour du support et toutes sujétions de réalisation suivant les normes en vigueur (code de la route et PMR).				
14.1.8	Panneau SENS PRIORITAIRE (B15)	U	2	215,00	430,00
14.1.9	Panneau SENS PRIORITAIRE (C18)	U	2	215,00	430,00
14.1.13	Panneau OBLIGATION DE TOURNER A GAUCHE (B21_2)	U	2	215,00	430,00
14.1.24	Panneau ENTREE ZONE 30 (B30)	U	2	230,00	460,00
14.1.25	Panneau SORTIE ZONE 30 (B51)	U	2	230,00	460,00
14.1.29	Panneau SURELEVATION CHAUSSEE (C27)	U	4	215,00	860,00
14.1.31	Panneau ANNONCE DOS D'ANE (A2b)	U	2	215,00	430,00
14.1.39	Panneau ADDITIONNEL 100M (M2)	U	2	45,00	90,00
	14.2 - Horizontale				
14.2.2	Réalisation de signalisation horizontale par enduit à froid conforme à la norme NF2 (ligne discontinue, reprise résine sur passage piéton Place du Calvaire, marquage coussin berlinois, ...). Y compris toutes sujétions de réalisation suivant les normes en vigueur.	F	1	550,00	550,00
14.2.5	Fourniture et pose de coussin berlinois (au norme du CERTU) en béton, comprenant : - les terrassements en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais et gravats; - la préparation, le nivellement et le compactage du lit de pose; - la fourniture et mise en œuvre du coussin berlinois. Y compris toutes sujétions de mise en œuvre.	U	2	1 420,00	2 840,00
		TOTAL H.T.			6 980,00
		T.VA.(20,00%)			1 396,00
		TOTAL T.T.C.			8 376,00

MAIRIE DE SAINT JEAN DE FOS
Place de la Mairie
34150 SAINT JEAN DE FOS

PUP Phase 1 - RD4 /RD141

DEVIS N° 6944

du 01/02/2024

Page 1/1

LIBELLE	QTE	U	PU. HT	TVA	TOTAL HT
Regard 2,00x1,00m Maçonné profondeur 1.30m comprenant - Terrassement - Ferrailage et Coulage du radier épaisseur 15cm - Elevation des murs périphériques - Parpaings à bancher 20cm - Coulage des murs - Enduit ciment intérieur - Fourniture et pose de deux dalles de répartition 1000x1000 préfabriquées - Fourniture/Pose et Mise à la cote de deux Tampon fonte Ø600 D400	1,000	F	3 900.00	20%	3 900.00

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA
20%	3 900.00	780.00

Validité : 20 jours

MONTANT H.T. 3 900.00

TVA GLOBALE 780.00

MONTANT T.T.C. en Euros 4 680.00

Quatre mille six cent quatre-vingts euros

Pour l'entreprise :

Pour le client :

Bon pour accord, le : / /


SARL BALDARE
 34520 SAINT PIERRE DE LA FAGE
 Tél : 04 67 44 60 42 - Fax : 04 67 44 61 89
 Siret : 420 435 638 00010 - APE : 4312A
 FR 18 420 435 638



Geometris

géomètres-experts associés
bureau d'études techniques

Dossier : 2022-170
Compte client : 9000070
Chargé d'affaires : Jean-Yves FAURE
Technicien : Olivier VIDAL
Commune : ST JEAN DE FOS
PUP RD4 et RD141
Objet : Contrat de Maitrise d'œuvre
Facturation situation n°5 et dernière

Commune de ST JEAN DE FOS
Monsieur le Maire
Place de la Mairie
34150 ST JEAN DE FOS

Clermont l'Hérault, le 18/12/2023

Facture n° 20230982

Montant HT

Selon Avenant n°1 validé le 18/10/2022 :

- Mission DET - Phase 1 : Avancement : 100% ; déjà facturé : 70%
Soit 8 250,00 € H.T. x 30% = 2 475,00 €
- Mission AOR - Phase 1 1 250,00 €

Echéance : 18/12/2023	Total H.T. :	3 725,00 €
Mode de règlement :	T.V.A. 20,0 % :	745,00 €
	Total TTC :	4 470,00 €
	Net à payer :	4 470,00 €

Soit une somme de QUATRE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DIX EUROS

Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date d'échéance qui figure sur la facture. Le taux de ces pénalités est de 25% par an.

2313

XC COORDINATION

FACTURE

06 38 96 28 68

Xccoordination@orange.fr

21 rue Sauvignon
34570. MONTARNAUD

Attention : Pascal DELIEUZE

COMMUNE DE ST JEAN DE FOS

Place de la Mairie

34150 SAINT JEAN DE FOS

Date : 13/12/2023

Titre du projet : **OPÉRATION PUP RD4 et RD141**

34150 SAINT JEAN DE FOS

Description du projet: Réalisations de travaux de voirie pluvial & de réseaux secs
, au lieu dit « La Grave » section B à St Jean de Fos 34150

Numéro client : 10021

Numéro de facture : 202210021/01

Facture 1

Description	Quantité	Prix à l'unité	Coût
PHASE EXÉCUTION Et FIN DE CHANTIER	1	€ 1 200	€ 1 200
Sous-total			€ 1 200
Taxe			20,00 % : € 240
Total			€ 1 440

Merci de votre confiance.

Cordialement,

Xavier CHATELAIN



SAS au capital de 2000 Euros

R.C.S. 847 719 424 Montpellier

CIC FR76 1005 7190 2900 0205 0440 205

FACTURE

45

Mme. Monique DESTAND
76 chemin des Plos
34150 St.Jean de Fos

M MAIRIE DE
ST JEAN DE FOS

Doit

le 16 OCTOBRE 2023 n° TVA intracom.

1	Conscience h 50cm	350€	350€
1	Orjol h 50cm	350€	350€
TOTAL			700€

Bon pour la somme
de sept cents euros

MAIRIE DE ST JEAN DE FOS

11 DEC. 2023

COURRIER ARRIVE LE

T.V.A. non applicable
art. 293 du CGI

REGLEMENT
pour le :

Conditions d'escompte
pour paiement anticipé :

TOTAL H.T.

% T.V.A.

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.

700€

REGISTRE LE DAUPHIN

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 90-335 du 12 mai 1990, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

PLANNING TEMPS SCOLAIRES SANDRINE du 1er SEPTEMBRE 2022 au retour d'Emeline

HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7 h 30 - 8 h 00					
8 h 00 - 8 h 30					
8 h 30 - 9 h 00					
9 h 00 - 9 h 30					
9 h 30 - 10 h 00					
10 h 00 - 10 h 30					
10 h 30 - 11 h 00					
11 h 00 - 11 h 30					
11 h 30 - 12 h 00					
12 h 00 - 12 h 30	Trajet Aller Retour Ecole Elémentaire Restauration Scolaire RESTAURATION SCOLAIRE	Trajet Aller Retour Ecole Elémentaire Restauration Scolaire RESTAURATION SCOLAIRE	BUS ECOLE ELEMENTAIRE		Trajet Aller Retour Ecole Elémentaire Restauration Scolaire RESTAURATION SCOLAIRE
12 h 30 - 13 h 00					
13 h 00 - 13 h 30	Trajet Aller Retour Ecole Elémentaire Restauration Scolaire RESTAURATION SCOLAIRE	Trajet Aller Retour Ecole Elémentaire Restauration Scolaire RESTAURATION SCOLAIRE		Trajet Aller Retour Ecole Elémentaire Restauration Scolaire RESTAURATION SCOLAIRE	Trajet Aller Retour Ecole Elémentaire Restauration Scolaire RESTAURATION SCOLAIRE
13 h 30 - 14 h 00					
14 h 00 - 14 h 30					
14 h 30 - 15 h 00					
15 h 00 - 15 h 30					
15 h 30 - 16 h 00					
16 h 00 - 16 h 30	BUS ECOLE ELEMENTAIRE	BUS ECOLE ELEMENTAIRE		BUS ECOLE ELEMENTAIRE	BUS ECOLE ELEMENTAIRE
16 h 30 - 17 h 00					
17 h 00 - 17 h 30					
17 h 30 - 18 h 00					
18 h 00 - 18 h 30					
18 h 30 - 19 h 00					
Total : 9 h 15	2 h 15	2 h 15	0 h 15	2 h 15	2 h 15